

ENQUETE PUBLIQUE

Du 28 janvier 2019 au 28 février 2019

CONCERNANT LE PROJET D'AMENAGEMENT FONCIER ET LE PROGRAMME DE TRAVAUX CONNEXES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRESILLY

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE



Annexe

PROCES VERBAL DE CLÔTURE

SOMMAIRE – RAPPEL

1 Le Commissaire Enquêteur

2 Préparation de l'Enquête

- 2.1 Réunion avec les responsables du projet
- 2.2 Publicité, Information du Public
- 2.3 Etude du Dossier
- 2.4 Visa et cotation des pièces du dossier d'enquête
- 2.5 Vérification de l’Affichage
- 2.6 Visite des lieux

3 Déroulement de l'Enquête

- 3.1 Mise à disposition
- 3.2 Permanences
- 3.3 Prolongation de l'enquête

4 Clôture de l'Enquête Publique

1. Le Commissaire Enquêteur

Jean Claude HANON, commissaire enquêteur, désigné par décisions du président du Tribunal administratif de Grenoble du 22 Octobre 2018

2. PREPARATION DE L'ENQUETE

2.1 Réunion avec le responsable du projet :

Après contacts téléphoniques avec les services du Département de la Haute Savoie, nous avons mis au point les formalités relatives à l'enquête publique, dates d'ouverture et de clôture, dates, heures et lieux des permanences, formalités de publication et d'information du public.

Une réunion en présence de Monsieur le Maire s'est déroulée le 28 janvier 2019 afin de présenter le projet et sa procédure avant enquête. PV en annexe.
Une visite du site a été organisée le 14 Janvier de 10h00 à 12h00, PV en annexe

2.2 Publicité, information du public :

L'avis d'enquête a été apposé du 28 janvier 2019 au 28 février 2019 sur les différents panneaux d'affichage de la Commune de Présilly.

Les avis ont également été insérés dans les annonces légales des journaux suivants :

- « Le Dauphiné Libéré » en date du 08 janvier 2019 et en date du 28 janvier 2019
- « Le Messager » du 3 janvier 2019 et en date du 03 janvier 2019

L'avis a été aussi mis en ligne sur le site du Département (<https://www.hautesavoie.fr>, section « enquête publique / appels à projets »)

L'avis a été aussi mis en ligne sur la page de la Commune de Présilly.

2.3 Etude du dossier:

Un dossier complet destiné à recevoir les observations du public en mairie de PRESILLY.

Les pièces constituant le dossier soumis à l'enquête sont les suivantes :

2.3.1 Les plans d'aménagement foncier comportant :

- Les limites, la contenance et la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée,
 - La désignation des chemins, routes et lieudits,
 - L'identité des propriétaires,
 - L'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations
- d'alignements prévus en application de l'article L.123-8 du Code Rural.

2.3.2 Les plans des travaux prévus

- Voirie existante et à créer,
- Fossés existants, fossés à créer, fossés à nettoyer,

- Talus à conserver, talus à créer, talus susceptibles d'être arasés,
- Emprises des boisements linéaires, haies et plantations à créer ou à reconstituer.

2.3.3. Un registre de propriétés et l'état de section, comparant la valeur des nouvelles parcelles à celle des parcelles d'apport,

2.3.4. Un mémoire justificatif des échanges proposés

2.3.5. Programme des travaux connexes, MO : ADELAC

2.3.6. Programme des travaux connexes, MO : Commune de Présilly

2.3.7. L'étude d'impact du projet d'aménagement foncier, l'avis de l'autorité environnementale du CGEDD, ainsi que le mémoire en réponse du bureau d'étude.

2.3.8. Registre d'Enquête Publique relatif à : « Projet d'aménagement foncier et programme des travaux connexes sur le territoire de la commune de Présilly » destiné à recevoir les réclamations et les observations des propriétaires et tiers intéressés.

2.3.9. Arrêté n° 18-06181, « prescrivant l'enquête publique pour le projet d'aménagement foncier et programme des travaux connexes sur le territoire de la commune de Présilly »

2.3.10. Certificat d'affichage

2.4. Visa et cotation du dossier d'enquête:

J'ai effectué le 28 Janvier 2019 le contrôle de chacune des pièces du dossier mis à l'enquête, paraphé et signé chacune des pièces et les pages du registre d'enquête.

2.5 Vérification des affichages:

J'ai effectué le 28 janvier 2019, le 14 Février 2019, et le 28 Février 2019, le contrôle des lieux d'affichage légal de la commune de Présilly pour m'assurer de la présence de l'avis d'enquête publique.

2.6. Visite des lieux:

J'ai effectué le 14 Février 2019 une visite du territoire de la commune de Présilly en compagnie de Monsieur le Maire et notamment des sites concernés.

3.DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1 Mise à disposition, du 28 janvier 2019 au 28 février 2019 inclus, en mairie de PRESILLY, aux jours et dates d'ouverture, d'un dossier d'enquête, et d'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.

L'enquête publique est dématérialisée sur le site du Département de la Haute Savoie : (<https://www.hautesavoie.fr>, section « enquête publique / appels à projets »). Le dossier y est consultable et chacun peut faire part de ses observations directement en ligne.

3.2 Permanences prévues et assurées par le commissaire enquêteur

A la mairie de PRESILLY les jours suivants :

- * Lundi 28 janvier 2019 de 10h00 à 12h00.
- * Jeudi 14 février 2019 de 14h30 à 19h30
- * Jeudi 28 février 2019 de 14h30 à 19h00, clôture de l'enquête

3 FORMALITES DE CLOTURE

- Le 28 Février 2019, à l'issue de ma dernière permanence à 19h00, registre d'enquête a été clos par mes soins.

Monsieur le Maire de la Commune de PRESILLY m'a remis le dossier comprenant toutes les pièces mises à l'enquête ainsi que le registre d'Enquête et les courriers associés.

- Le conseil Départemental m'a fournis les observations déposées sur le registre dématérialisé.

- Le certificat d'affichage a été fourni par la Commune de Présilly.

- Les certificats d'affichage des communes de Viry et St Julien en Genevois ont été fournis par le Conseil Départemental

J'ai donc déclaré CLOSE l'Enquête Publique pour le Projet d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier sur la Commune de Présilly.

Fait à Doussard le 04 mars 2019
Le Commissaire Enquêteur
Jean Claude HANON

